



Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE
ÉCOLE INTERNATIONALE DU PHARE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
tenue le lundi 25 avril 2022 à 18 h 30
à la bibliothèque

MOT DE BIENVENUE

1. PROCÉDURES STATUTAIRES

CÉ 22-04-25/01

1.1 PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM (art. 61)

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Aït-Saïd, Marie-Josée, parent
- Beaudoin, Geneviève, parent
- Cassivi, Éric, parent
- Cloutier, Maryse, parent
- Périgny, Marie-Andrée, parent
- Boisvert, Nancie, enseignante
- Gazzoni, Patricia, enseignante
- Piatera, Véronique, enseignante
- Simard, Carolyne, enseignante
- Cimon, Sophie, secrétaire d'école rempl. par Gagné, Isabelle, tech. en administration
- Gagné-Pratte, Alexiane, psychoéducatrice rempl. par Leblanc, Maude, conseillère d'orientation
- Cyr, Stéphan, membre de la communauté
- D'Émilio, Massimo, président du conseil des élèves
- Sarr, Mamadou, vice-président du conseil des élèves

ÉTAIENT ABSENTS

- D. Sy, Abdoulaye, parent
- Munganza, Bruno, m. de la communauté

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Martel, Caroline, directrice

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

CÉ 22-04-25/02 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Eric Cassivi, et appuyé par Maryse Cloutier,

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec les ajouts proposés, soit :

5.4- Changement de date de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement

5.5 – Frais du midi chargés aux parents

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 22-04-25/03 1.3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2022

Il est proposé par Maryse Cloutier, et appuyé par Éric Cassivi,

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 21 FÉVRIER 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 22-04-25/04 1.4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 21 FÉVRIER 2021

Le budget « Fleurir l'école » est à 1 500\$ puisque c'est l'année d'ouverture de celui-ci. Le budget « Comité environnement » est à 1 000\$, il a plus d'un an d'existence.

Comme demandé au point 1.3 lors de la dernière rencontre, les élèves ont le droit de vote.

Au point 5.4 Révision du projet éducatif d'ici la fin de l'année, Il faudra effectuer un bilan en y décrivant nos actions pour l'an prochain. Chaque comité de l'école reprendra nos actions et réévaluera la pertinence.

CÉ 22-04-25/05 1.5 PAROLE DU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

CÉ 22-04-25/06

2. POUR ADOPTION

Aucun point.

3. POUR APPROBATION

CÉ 22-04-05/07

3.1 SORTIES ÉDUCATIVES ET BRIS HORAIRES (ART. 87)

Il est proposé par Marie-Andrée Périgny, et appuyé par Véronique Piatera,

QUE les sorties éducatives et bris horaires soient acceptés tel que présentés.

3.2 APPROBATION DES RÈGLES DE CONDUITE ET MESURES DE SÉCURITÉ (LIP 76)

Il est proposé par Marie-Andrée Périgny, et appuyé par Mamadou Sarr,

QUE les documents des règles de conduite et mesures de sécurité soient accepté tel que présenté.

4. POUR CONSULTATION

CÉ 22-04-25/08

Aucun point

5. POUR INFORMATION

CÉ 22-04-25/09

5.1 CALENDRIER DES BULLETINS ET DES COMMUNICATIONS ÉCRITES

Il y a demande de changer la date de la soirée des parents du 24 novembre. Un suivi sera fait à ce sujet.

5.2 BESOINS DE L'ÉCOLE (LIP 96.22)

La direction explique qu'à chaque année le conseil d'établissement peut faire des suggestions d'amélioration à l'école. Pour cette année, comme des travaux sont déjà prévus pour le réaménagement de l'école et que des aires de repas supplémentaires sont prévues, rien n'est ajouté.

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

5.3 DEMANDE DE PARENTS CONCERNANT LA FORMATION DES GROUPES

Il y a demande d'une élève ; maintenir les mêmes groupes tout au long de l'année. Il est expliqué qu'il est possible de le faire avec les groupes des élèves de 1^e et 2^e secondaire. Malheureusement, il est impossible pour les autres niveaux dû aux choix de cours.

5.4 CHANGEMENT DE DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Il y a changement de date pour la prochaine rencontre. Celle-ci aura donc lieu le mardi 31 mai et un souper y sera servi dès 17 h 30.

5.5 FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (MIDI)

Ce point est toujours en consultation. L'école ne reçoit aucune subvention pour la surveillance du midi, de 12 h 30 à 13 h 35. Il est donc possible que le gouvernement accorde le droit de facturer un frais de 50 \$ par année, et ce, aux élèves de 1^{re} à 5^e secondaire.

CÉ 22-04-25/10

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Bravos hors gala : deux élèves de l'école ont reçu un trophée;

Expo sciences niveau provincial : deux élèves ont fièrement représenté l'école;

Défi OS Entreprendre : six petites entreprises de l'école se sont démarquées, les voici : Coop en math, friperie, le studio photo, les jardins hydro pousse, parlons enviro ainsi que la chocolaterie;

Inscriptions 2022-2023: prévision du centre de service 25 élèves, à cette date 85 élèves;

Prix or classe mérité de l'enseignant, grâce à notre tentative de record Guinness.

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

6.2 NOUVELLES DU CONSEIL DES ÉLÈVES

Les élections pour le futur conseil des élèves auront lieu vers la fin du mois d'avril et au début du mois de mai.

6.3 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE

Aucun point

6.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS CSSRS

Aucun point

6.5 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS PÉI

Il y a réflexion afin de trouver une façon d'optimiser les communications aux parents. De plus, il y a eu discussion pour relancer la remise des diplômes et les voyages de l'an prochain.

6.6 NOUVELLES DE LA FONDATION

Aucun point

6.7 NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ

Cet été, il y aura possibilité d'animation de jeux de société pour la communauté dans le nouveau local de la maison des jeunes. Un forum a été créé sur les problématiques de société pour les adultes de 18 à 25 ans. Ce forum sera également offert aux élèves de 14 à 19 ans ici-même à l'école.

CÉ 22-04-25/11 7. CORRESPONDANCE

7.1.1 Aucun point

CÉ 22-04-25/12 8. VARIA

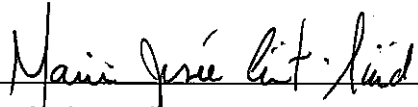
8.1.1 Aucun point

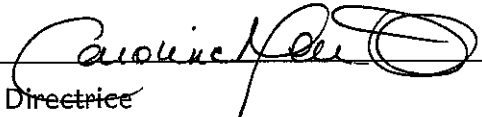
Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

CÉ 22-04-25/13 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 23

Par épuisement de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


Présidente du conseil d'établissement


Directrice